



## CLUSTER CCCM-ABRIS-NFI EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

## STRATEGIE CCCM 2024

Janvier 2024



Cluster CCCM

République Centrafricaine

# SOMMAIRE

1.	Contexte.....	2
2.	Groupes de population cibles de la stratégie.....	4
3.	Objectifs stratégiques .....	6
	3.1 Stratégie globale de réponse .....	7
	3.2 Thématiques transversales .....	9
4.	Suivi.....	12
5.	Standards et Principes .....	12
6.	Logique d'intervention.....	12
	6.1 Cadre logique de la stratégie .....	13
	6.2. Récapitulatif des interventions par groupe cible .....	14
7.	Structure de coordination .....	17
	7.1. Rôles et responsabilités : .....	17
	7.2. Coordination et parties prenantes.....	19
	7.3 .Gestion de l'information et groupe de travail IM .....	20
8.	Annexes.....	21
	8.1 Annexe 1 : Termes de références du cluster national CCCM -Shelter/NFI en RCA.....	21
	8.2 Annexe 2 : Termes de références du cluster régional CCCM -Shelter/NFI en RCA.....	25
	8.3 Annexe 3 : Termes de références du Strategic Advisory Group (SAG).....	26
	8.4 Annexe 4 : caractère civil et humanitaire du site.....	28
	8.5 Annexe 5 : stratégie de gestion de l'information.....	29
	8.6 Annexe 6 : plan de travail annuel du cluster en 2024.....	32

## 1. Contexte

La population centrafricaine est estimée à 6,09 millions de personnes selon les projections faites en 2022 par ICASEES. Les femmes représentent 51% de la population totale contre 49% d'hommes. Depuis plus d'une décennie, la République centrafricaine (RCA) traverse une crise sans précédent avec les affrontements continus entre éléments armés pour le contrôle du territoire et des ressources<sup>1</sup>. Bien que beaucoup d'efforts ont été consentis par le gouvernement et les acteurs humanitaires, le pays reste encore loin de l'instauration d'une paix durable et d'un développement pour le bien-être des populations. En effet, des foyers de tensions se renouvellent constituant une réelle menace affectant directement les populations. De même, les conflits au Soudan et dans le sud du Tchad ainsi que les incidents en lien avec la transhumance ont entraîné la montée de l'insécurité et un afflux des réfugiés, des rapatriés centrafricains et des déplacements internes des populations.

Cette crise continue a entraîné le déplacement d'environ 488,866 personnes à l'échelle nationale au 31 août 2023<sup>2</sup>. Parmi elles, 25 % (120 521) vivent dans les sites de déplacés et 75% (368 345) dans des familles d'accueil. Selon la matrice de suivi des déplacements (DTM), environ 13% des PDI se sont déplacés au cours de l'année 2023. Les zones affectées par les violences, les exactions des groupes armés et les incidents liés à la transhumance sont celles ayant enregistré les nouveaux déplacements, principalement dans les préfectures d'Ouham, Ouham-Pendé, Haut-Mbomou et Haute-Kotto. En effet, le mécanisme de réponse rapide (RRM) montre que plus de 224,195 personnes ont été affectées par des chocs entre octobre 2022 et septembre 2023. Ces chocs ont impacté 13 des 16 préfectures du pays : l'Ouham (33%), la Ouaka (13%) et l'Ouham-Pendé (11%). Plus de 619 localités ont été affectées par les conflits armés en RCA avec plus de 2 093 incidents perpétrés par des acteurs armés contre les civils. D'autres types de chocs enregistrés sont les catastrophes naturelles (11%), les mouvements de retournés ou rapatriés spontanés (13%), des incendies et mouvements préventifs (3%).

Pour autant, malgré des foyers de tensions surtout dans les parties Sud-Est et Nord-ouest du pays, la reprise du contrôle par les forces de défense et de sécurité favorise le retour progressif des déplacés internes dans des localités propices au retour. Ainsi, la DTM montre qu'il y'a eu plus de 160 000 retournés entre janvier et août 2023 en raison de l'amélioration relative de la situation sécuritaire dans certaines zones et des faibles conditions de vie des PDI pendant leur déplacement<sup>3</sup>. Ainsi, les retours resteront continus selon l'évolution de la situation sécuritaire. La DTM montre que 35% des PDI sur sites et 12% des PDI en communauté d'accueil ont l'intention de retourner dans leur zone d'origine au cours des prochains mois<sup>4</sup>.

---

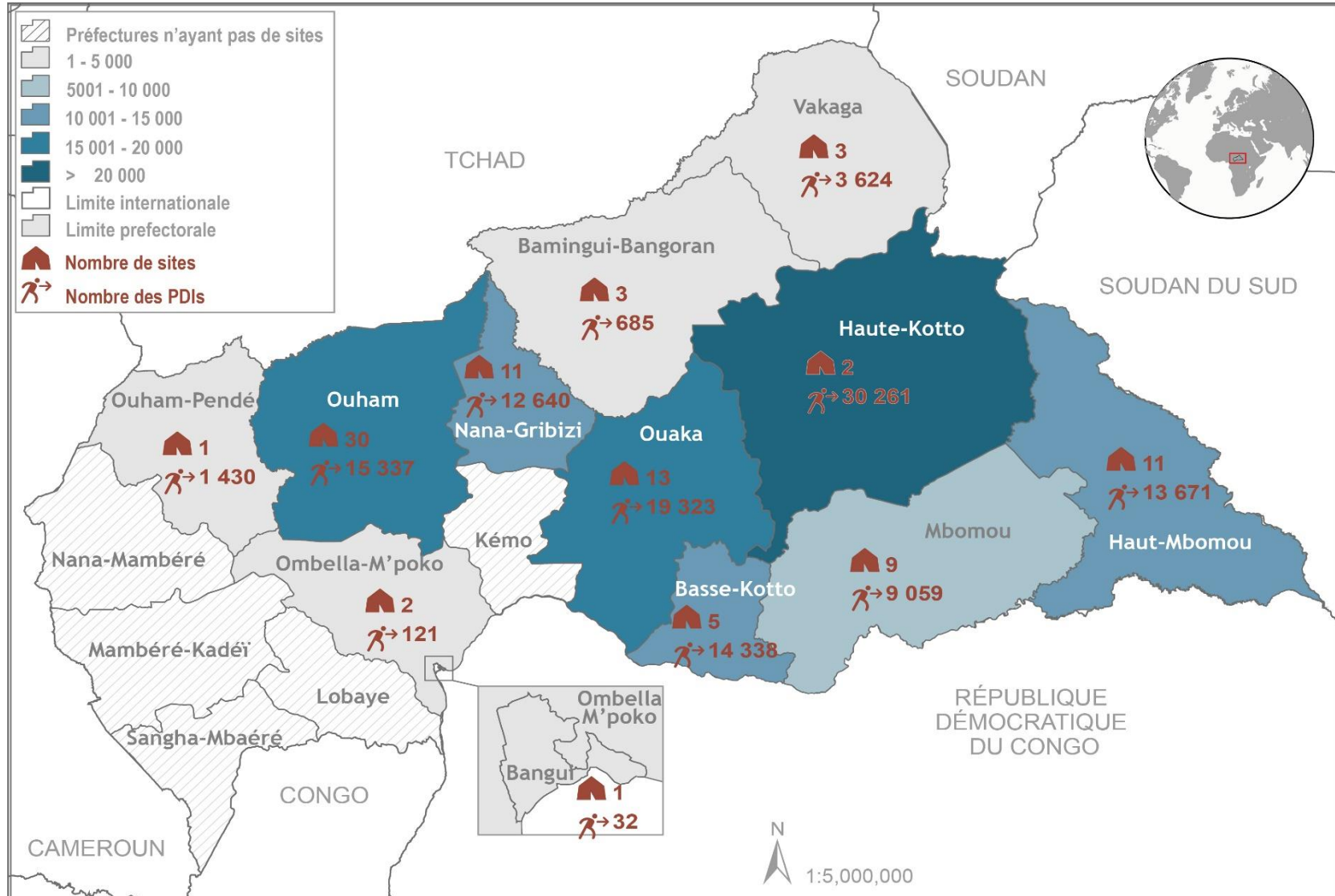
<sup>1</sup> OCHA. [Aperçu des besoins humanitaires 2024](#). Décembre 2023

<sup>2</sup> Commission Mouvement des Populations (CMP). [Rapport sur les déplacements](#). Août 2023

<sup>3</sup> DTM. [Rapport de suivi des déplacements](#). Août 2023

<sup>4</sup> DTM. [Enquête sur les intentions futures des PDI](#). Mai 2023

Carte sur les effectifs de PDI sur sites et le nombre de sites par préfecture au 30 août 2023 (source CMP, CCCM)





## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

Cette crise continue génère des besoins très importants en coordination et gestion des sites dans les zones affectées par les déplacements internes. Les PDI sont installés au niveau de 91 sites dont 66 sont sous la gestion des ONG et les 25 autres sans gestionnaires (août 2023). Dans tous les sites actuellement actifs dans le pays, coexistent d'importants besoins en CCCM pour assurer que les besoins primaires sont respectés vis-à-vis de tous les secteurs (protection, santé, EHA, éducation, aide alimentaire etc.). En effet, la majorité des PDI habite les zones les plus reculées où les conditions de vie sont difficiles y compris pour la mise en œuvre d'activités socio-économiques, ce qui explique la précarité et la forte dépendance des PDI et les communautés hôtes vis-à-vis des assistances humanitaires minimales dans tous les secteurs. Cette situation constituant davantage un facteur d'exposition pour les femmes et les filles, surtout dans les sites auto-gérés par les PDI (au 30 septembre 2023, 25 sites sont autogérés par les PDI et hébergent plus de 6 000 ménages soit 31 000 personnes). Du fait de la relative accalmie sur le plan sécuritaire, le risque d'évictions pour les PDI vivant sur les sites reconnus comme propriétés privées demeure élevé, et constitue un besoin intégré de protection en lien avec le CCCM, pour garantir la dignité des PDI et leur accès aux services adéquats. En outre, les retours resteront continus dans certaines zones, notamment Bambari, Bria et Kaga-Bandoro selon l'évolution de la situation sécuritaire. Ceci induit le besoin que les acteurs CCCM facilite la mise en œuvre des solutions durables des PDI en appuyant le retour, la relocalisation ou l'intégration locale durable des PDI provenant des sites ou des familles d'accueil.

## 2. Groupes de population cibles de la stratégie

En fonction de la typologie des lieux de déplacement qui définissent les domaines d'intervention CCCM, le cluster assure en priorité le suivi des catégories de personnes suivantes :

### *Types de population cibles de la stratégie :*

**1. Personne déplacée interne (PDI) :** personne ayant quitté son lieu d'habitat d'origine pour raisons humanitaires et ayant trouvé refuge dans un site ou dans une famille hôte.

**2. Retourné :** D'après les SOP sur les retours définis dans le cadre l'Information Management Working Group (IMWG) en RCA, « une PDI retournée est une ancienne PDI qui a mis fin à sa situation de déplacement soit en retournant dans son ancien lieu de résidence soit en s'installant volontairement et durablement dans une autre localité (dans le cas d'une solution durable par exemple). Dans le cadre de la planification humanitaire, le statut de PDI retournées est limité à un an maximum».

..

Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

TYPE DE SITES	Sites de déplacés internes	<b>Sites planifiés</b> : ménages vivant sur les sites officiels ou planifiés
		<b>Sites spontanés</b> : ménages vivant sur des sites non officiels ou non planifiés
		<b>Lieux de regroupements temporaires</b> : ménages vivant dans des lieux de regroupements temporaires après un choc ou dans le cadre de mouvements pendulaires
Hors sites		<b>Familles d'accueil</b> : ménages vivant en familles d'accueil dans les communautés hôtes

**Modes d'hébergement des personnes déplacées :**

Typologie d'habitat	Description	Exemples
Arrangement locatif	La location permet à une personne / un ménage d'utiliser un logement ou un terrain pendant une période déterminée, à un prix donné, sans transfert de propriété. Il est basé sur un contrat écrit ou verbal avec un propriétaire privé ou public. Cela peut être autofinancé individuellement / collectivement ou subventionné par le gouvernement / la communauté humanitaire.	Maisons, appartements, terrains, etc.
Arrangement d'hébergement	Les populations hôtes hébergent des populations déplacées ou des familles individuelles dans leur propriété et/ou sur leur terrain. Des contributions peuvent être faites pour l'utilisation.	Maisons, appartements, terrains, etc. déjà occupés ou rendus disponible par les populations d'accueil.
Arrangement informel	Les ménages déplacés s'installent spontanément dans un lieu sans accord avec les acteurs concernés (tels que le propriétaire, le gouvernement local, les organisations humanitaires et / ou la population hôte).	Maisons vides, appartements vides, terrain vacant, bord des routes, etc.

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

<i>Hébergement collectif</i>	Installation ou structure préexistante où plusieurs ménages se sont installés. L'infrastructure et les services de base sont fournis sur une base communautaire ou l'accès à ceux-ci est rendu possible	Bâtiments publics ou évacués, centres de transit ou de réception, bâtiments abandonnés, enceintes d'entreprises, bâtiments non finis, etc.
<i>Habitat planifié</i>	Habitat spécialement conçu pour les personnes déplacées où l'aménagement du site est planifié et géré, et où l'infrastructure, les installations et les services sont disponibles.	Hébergements formels gérés par le gouvernement, par l'ONU, par des ONGs ou par la société civile. Cela peut inclure des sites de transit, de réception, ou d'évacuation.
<i>Habitat Non planifié</i>	Lorsque plusieurs ménages s'installent spontanément et/ou collectivement dans un lieu créant une nouvelle localisation ou site. C'est souvent sans arrangement préalable avec les acteurs concernés (tels que le propriétaire, le gouvernement local et / ou la population hôte). Les services de base sur site ne sont initialement pas prévus. Les ménages pourraient avoir individuellement ou collectivement des contrats de location avec le propriétaire.	Hébergements ou sites informels

### 3. Objectifs stratégiques

Au niveau national, dans le cadre du plan de réponse humanitaire (Humanitarian Response Plan, HRP), les objectifs stratégiques ont été ainsi définis :

**OS 1** : la vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservés à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

**OS 2** : la réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie, dans le respect des droits fondamentaux.

En concordance avec les objectifs définis dans le pays, les objectifs spécifiques pour le cluster CCCM ont été ainsi établis :

**OS 1** : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

**OS 2** : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.

### 3.1 Stratégie globale de réponse

Le cluster va centrer son intervention sur toutes les populations les plus vulnérables en seuil de gravité sévère (3) à extrême (4) dans les zones affectées par des déplacements et retours. Les personnes dans le besoin incluent prioritairement les populations déplacées présentes dans les structures d'accueil (sites, familles d'accueil et lieux de regroupement), une partie de la population hôte la plus vulnérable dans les zones de présence des PDI ainsi que les retournés. Au regard des opportunités de financements et des capacités opérationnelles des partenaires, le cluster CCCM cible parmi les personnes dans le besoin **428.603** personnes les plus vulnérables dont **120.521** PDI sur site, **126.427** PDI en familles d'accueil, **40.398** retournées et **141.257** personnes hôtes. Ces personnes ciblées bénéficieront d'une assistance en CCCM pour s'assurer du respect de leurs droits fondamentaux et de l'atteinte de leurs besoins humanitaires minimums vis-à-vis de tous les secteurs. Le cluster CCCM déclinera son intervention à travers deux dimensions : l'assistance d'urgence envers les populations déplacées affectées par de nouveaux chocs ainsi que l'appui continu aux déplacés de longue durée présentes dans les structures d'accueil et retournés pour améliorer leurs conditions de vie. La gestion des structures d'accueil des PDI se fera dans le respect de la centralité de la protection et de la redevabilité envers les populations affectées.



- **Objectif sectoriel 1 : Les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.**

La persistance des chocs (sécuritaires, climatiques, sanitaires, politiques) entraîne des déplacements continus de populations qui s'installent sur des sites, lieux de regroupement et familles d'accueil. Ces personnes ont besoin d'assistances humanitaires d'urgence pour sauver des vies. Dans ce cadre, le cluster CCCM veillera au renforcement des mécanismes d'alertes et de suivi au niveau des sites et lieux de regroupement à travers la remontée systématique des alertes sur les nouvelles vagues d'arrivée de PDI sur les sites et lieux de regroupement, l'enregistrement de ces personnes par les gestionnaires de sites et le suivi continu de la création de nouveaux lieux de regroupement spontanés après des chocs sécuritaires ou des inondations et incendies. Ces alertes seront systématiquement partagées aux acteurs humanitaires et partenaires du cluster pour des interventions d'urgence en abris-NFI, EHA, sécurité alimentaire, éducation, protection, santé.

Au-delà des sites, ce mécanisme d'alertes sera également renforcé dans les familles d'accueil à travers le CCCM mobile en complémentarité des mécanismes RRM. Plus précisément, dans l'environnement des sites et lieux de regroupement, les ONG gestionnaires continueront le suivi des alertes déplacements et retours dans les communautés d'accueil pour répertorier les nouveaux mouvements de populations, enregistrer les ménages affectés et partager les informations aux acteurs humanitaires pour déclencher des assistances humanitaires d'urgence pour sauver des vies. En plus des alertes et enregistrements des ménages affectés, les acteurs CCCM mèneront des sensibilisations envers les populations bénéficiaires (sur l'assistance, la protection, le ciblage, l'identification des personnes à besoins spécifiques) pour faciliter les interventions humanitaires.

- **Objectif sectoriel 2 : Les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.**

Le Cluster CCCM a pour mission d'assurer la coordination et le suivi des services humanitaires dans le respect de la protection et de la dignité des personnes affectées par les déplacements et retours dans les structures d'accueil. Pour ce faire, différentes stratégies de gestion seront renforcées en application des Normes Minimales pour la Gestion des Camps.

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

L'intervention en CCCM combinera le CCCM classique (fixe) au sein des sites, et le CCCM mobile dans des lieux de regroupement plus difficiles d'accès et dans les communautés d'accueil. Concernant le CCCM fixe, les gestionnaires des sites seront renforcés en capacités et en outils pour un enregistrement plus régulier et fiable des personnes déplacées hébergées sur les sites, le suivi des gaps et des interventions humanitaires, la formation de comités sectoriels et les sensibilisations continues des populations sur les thématiques transversales de protection, VBG, la redevabilité envers les populations affectées. La stratégie mobile dans les sites sans gestionnaires s'appuiera fondamentalement sur des comités de déplacés structurés, formés et suivis pour suppléer l'absence d'un gestionnaire de site permanent. Ces comités travailleront sous la supervision directe du partenaire en charge des sites dans la zone concernée. Les membres de ces comités seront également renforcés en capacités sur l'enregistrement continu des ménages, le suivi des gaps d'intervention et les sensibilisations sur la protection et autres thématiques transversales fondamentales. Toujours dans le cadre du CCCM mobile, au sein des familles d'accueil, les gestionnaires de sites s'appuieront sur des comités de déplacés formés pour répertorier les nouvelles vagues d'arrivée de PDI, le suivi des besoins humanitaires dans les familles d'accueil et les sensibilisations continues des populations.

Dans la continuité de l'année 2023, les acteurs CCCM renforceront les enregistrements des personnes déplacées et retournés et des catégories à besoins spécifiques pour appuyer la planification des assistances humanitaires et la prise de décision stratégique. Ainsi, les organisations impliquées dans la gestion de sites et les évaluations telles que la DTM, continueront à jouer un rôle important pour une estimation continue et fiable de la population vulnérable affectée par les déplacements.

Concernant les populations retournées en particulier ou ayant l'intention de retourner, le support CCCM sera renforcé pour faciliter le retour ou l'intégration locale. Ainsi les acteurs CCCM renforceront les enregistrements des populations retournées provenant des sites et des familles d'accueil, la collecte d'intentions de retour auprès des PDI, la vérification des parcelles pour les projets d'abri dans les zones de retour ainsi que les sensibilisations continues dans le cadre du retour ou de l'intégration locale.

Le cluster, avec l'aide de la SAG CCCM, poursuivra son programme de formation CCCM et de renforcement de capacités de ses partenaires de la RCA pour une intervention de qualité. Grâce à ses activités, intégrant les mécanismes de plaintes et feedback, le cluster CCCM et ses partenaires offriront un accès équitable aux services disponibles dans le respect des principes humanitaires.

### 3.2 Thématiques transversales

Il s'agit des thématiques transversales importantes à prendre en compte lors de la mise en œuvre du CCCM. Ces thématiques incluent notamment la protection et les VBG, la localisation, la protection de l'enfance, l'environnement, la redevabilité envers les personnes affectées et la localisation.

### *3.2.1 Protection transversale, VBG et PSEA*

La protection transversale reste fondamentale dans le cadre de la gestion des sites et sera appliquée à différents niveaux en conformité avec les recommandations globales en termes de normes minimales de gestion des camps. Lors de l'enregistrement des PDI, les catégories à besoins spécifiques devront être continuellement identifiées pour une assistance humanitaire adaptée à leurs besoins (femmes enceintes, allaitantes, personnes en situation de handicap, enfants séparés / non accompagnés etc.). Les données collectées seront désagrégées avec une analyse qui intègre l'approche âge, genre, et diversité (AGD) pour des interventions inclusives. De même, les gestionnaires de sites devront continuellement identifier les risques de protection au sein des sites et favoriser la création d'un environnement sûr en limitant la probabilité des risques de protection.

Les comités sectoriels au sein des sites continueront d'être formés aux mécanismes de mitigation et de sensibilisation aux risques de VBG/EAS. Le cluster s'assurera de l'implication des différentes couches des communautés bénéficiaires dans tout le processus d'assistance et mobilisera ses partenaires pour qu'ils fournissent l'assistance sur la base des critères pertinents dans le respect de l'égalité de genre des populations affectées.

La synergie entre les clusters protection et CCCM sera renforcée, au travers de l'échange d'informations relatives aux mouvements de populations notamment dans le cadre de la commission des mouvements de populations (CMP), mais également aux problématiques de protection et de VBG sur les sites et lieux de regroupements. De même, en coordination avec le cluster protection, les partenaires du Cluster CCCM pourront être renforcés en capacités pour une meilleure prise en compte de la protection transversale et des risques de VBG et PSEA dans la mise en œuvre des activités.

Dans l'optique de prévenir les cas d'exploitation et d'abus sexuels et des faveurs liées à l'assistance par les humanitaires, le cluster travaillera avec des points focaux PSEA pour continuer le renforcement de capacités des partenaires CCCM notamment en matière d'investigation, d'évaluation des risques EAS, sur le protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'abus sexuel et sur l'outil harmonisé d'évaluation des capacités des partenaires de mise en œuvre sur la PEAS.

### *3.2.2 Redevabilité envers les populations affectées*

Le travail de collaboration sera poursuivi avec le groupe de travail AAP (Accountability to Affected Population) pour consolider les expériences pilotes et asseoir une expérience solide et partagée par les partenaires du cluster en termes de redevabilité envers les populations affectées. Les feedbacks/plaintes seront recueillis à travers des mécanismes adaptés. Des expériences positives ont été notées dans les sites de Kaga-Bandoro et Bria grâce aux technologies de l'information et de la communication (TIC), mais aussi à travers les clubs d'écoute et les kiosques de téléchargement vidéo initiés dans certaines localités. A ces méthodes, on peut ajouter les groupes de discussion, les réunions communautaires, les face-à-face, les radios communautaires qui sont autant de mécanismes utilisés par les organisations.

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

La communication sera renforcée pour mieux gérer les attentes des bénéficiaires et le cluster travaillera en étroite collaboration avec le Groupe de travail AAP en vue de garantir une prise en compte de la perception des bénéficiaires par rapport à la satisfaction des besoins, à la qualité des services fournis et à leur accessibilité. Une analyse des tendances des plaintes permettra d'identifier les problèmes majeurs exprimés par les PDI et les communautés hôtes.

### *3.2.3. Localisation*

La localisation sera encouragée avec une considération et implication des ONG nationales ou locales pour combler le gap de gestion fixe des sites dans des localités difficiles d'accès. Ces organisations locales seront renforcées en capacités par le cluster en termes de normes minimales de gestion des camps, et sur les problématiques transversales essentielles pour le CCCM (protection, redevabilité, genre, handicap, environnement etc.). En outre, le cluster fera constamment le plaidoyer auprès des ONGs, et des bailleurs pour soutenir les associations locales.

### *3.2.4. Prise en compte du handicap*

Les personnes en situation de handicap devront être prises en compte lors de la mise en œuvre des interventions CCCM. Cette prise en compte inclut différents aspects :

- S'assurer que les services aménagés dans les sites (points d'eau, latrines, services de santé, d'éducation) seront adaptés aux personnes en situation de handicap,
- Recenser les personnes en situation de handicap lors des enregistrements continus des PDI au niveau des sites et en familles d'accueil pour une meilleure prise en compte des vulnérabilités et des besoins spécifiques liés au handicap,
- S'assurer que les modalités des distributions effectuées au sein du site (notamment le lieu et conditions) soient adaptées aux personnes ayant un handicap,
- Continuer les sensibilisations envers les populations y compris sur la thématique du handicap pour éviter les risques de discriminations basées sur le handicap.

En plus de ces éléments, le cluster pourra travailler en collaboration avec les organisations spécialisés sur le handicap pour sensibiliser et renforcer les capacités des partenaires du cluster sur la prise en compte du handicap lors de la mise en œuvre des activités CCCM.

### *3.2.5. Environnement*

Conformément aux recommandations du global CCCM, l'environnement du site est très important à prendre en compte lors du « site planning » et dans le cadre de la gestion continue du site. Ceci inclut une approche basée sur les risques pour évaluer les menaces externes et internes liées à l'environnement et les mesures appropriées pour y répondre. Il est important d'évaluer régulièrement les risques du site et mettre à jour les plans d'urgence en fonction des risques (inondations, incendies etc.). Si nécessaire, mettre en œuvre des plans de relocalisation des

ménages ou des services situés dans des zones dangereuses. Dans le contexte spécifique en RCA, les sensibilisations devront être continues auprès des populations pour éviter les risques d'incendies domestiques assez régulières pendant la saison sèche.

## 4. Suivi

En termes de suivi, le cluster CCCM a pour objectif pour l'année à venir de mieux identifier les besoins et gaps d'intervention humanitaire pour améliorer l'accès à l'assistance minimum vis-à-vis de tous les secteurs d'intervention. Ainsi, le cluster CCCM, renforcera la veille et l'analyse régulière des besoins au niveau des sites et communautés d'accueil des PDI, tout en renforçant la qualité des mécanismes de gestion des sites mis en place dans les zones de déplacement (camps, installations de type camp et communautés d'accueil). L'outil « Site Profile » permettra de suivre les services et les gaps dans les différents secteurs d'intervention. La matrice 4W et les outils annexes (rapports de situation, de distribution etc..) renforceront le suivi global de la réponse en CCCM. De même, la commission mouvements de population (CMP), les rounds de la DTM, les alertes RRM et le monitoring de protection seront des outils adéquats pour le suivi des alertes et réponses en lien avec les mouvements de population.

L'équipe de gestion de l'information, et le groupe consultatif stratégique (SAG-CCCM) fourniront le soutien constant à la gestion et à la diffusion des informations. Le Cluster CCCM surveillera régulièrement les progrès et les lacunes dans les services essentiels et s'appuiera sur les mécanismes adaptés de redevabilité pour la prise en compte des points de vue des communautés bénéficiaires. La stratégie globale de gestion d'information (objectifs, produits et fréquence de publication) est détaillée en annexe de cette stratégie.

## 5. Standards et Principes

Quelques principes et standards principaux à respecter (liste non exhaustive) dans le cadre des activités relevant du Cluster sont les suivants :

- La charte humanitaire et les standards minimums de l'intervention humanitaires, Projet SPHERE
- Toolkit de gestion de camp
- Principes de protection et de protection transversale

## 6. Logique d'intervention

La logique d'intervention récapitule le cadre logique de la stratégie (objectifs, activités et indicateurs) ainsi que la matrice des hypothèses, risques et mesures de mitigation qui seront appliquées pour faciliter la mise en œuvre des actions prioritaires.



## 6.1 Cadre logique de la stratégie

Objectif stratégique pays (HRP) : la vie et la dignité des personnes affectées par des chocs internes et externes récents sont préservés à travers une assistance d'urgence multisectorielle, inclusive et intégrée.

Objectif sectoriel 1 (cluster) : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.

<i>Activités</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>Activité 1.1</b> : assistance CCCM en faveur des PDI sur les lieux de regroupement affectés par des chocs récents	# PDI sur les lieux de regroupement affectés par des chocs récents ayant bénéficié d'une assistance CCCM
Objectif stratégique 2 (HRP) : la réponse multisectorielle aux personnes affectées par une crise prolongée contribue à réduire leur vulnérabilité, à renforcer leur résilience et à améliorer leurs conditions de vie dans le respect des droits fondamentaux.	
Objectif sectoriel 2 (cluster) : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.	
<i>Activités</i>	<i>Indicateurs</i>
<b>Activité 2.1</b> : assistance CCCM en faveur des PDI sur les sites	# PDI sur sites ayant bénéficié d'une assistance CCCM
<b>Activité 2.2</b> : assistance CCCM en faveur des PDI en famille d'accueil	# PDI en Famille d'accueil ayant bénéficié d'une assistance CCCM
<b>Activité 2.3</b> : Assistance CCCM en faveur des retournés	# retournés ayant bénéficié d'une assistance CCCM
<b>Activité 2.4</b> : Assistance CCCM en faveur des de la population hôte	# de membre de la population hôte ayant bénéficié d'une assistance CCCM

## 6.2. Récapitulatif des interventions par groupe cible

Groupes cibles		Objectifs de l'intervention	Activités
Sites de déplacés internes et lieux de regroupement	<b>Sites planifiés :</b> ménages vivant sur les sites officiels ou planifiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OS 2 :</b> les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l'amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Planification des et entretien des camps,</li> <li>○ Enregistrement continu des personnes déplacées désagrégé par sexe, âge et catégories à besoins spécifiques,</li> <li>○ Coordination des services essentiels de base sur les sites et de la protection,</li> <li>○ Suivi de la qualité des services sur les sites,</li> <li>○ Structuration des comités sur les sites,</li> <li>○ Identification des gaps et plaidoyer pour des réponses,</li> <li>○ Mise en place des mécanismes de redevabilité envers les personnes affectées dans le cadre du CCCM,</li> <li>○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l'environnement.</li> <li>○ Planification des solutions durables (enquêtes sur les intentions futures des PDI, stratégie de fermeture etc.).</li> </ul>
	<b>Sites spontanés :</b> Ménages vivant sur des sites non officiels ou non planifiés	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OS1 :</b> les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Profilage et monitoring des mouvements de population,</li> <li>○ Coordination des services essentiels de base et de la protection</li> <li>○ Identification des gaps et plaidoyers pour des réponses,</li> <li>○ Sensibilisations des communautés pour faciliter les interventions humanitaires d'urgence,</li> <li>○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l'environnement.</li> </ul>

Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

	<p><b>Lieux de regroupements temporaires</b> : Ménages vivant dans des lieux de regroupements temporaires après un choc ou dans le cadre de mouvements pendulaires</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>OS1</b> : les populations affectées par les déplacements forcés dus à des chocs récents et qui se retrouvent dans des lieux de regroupement ou sites spontanés ont accès au mécanisme CCCM pour assurer leur survie à travers des assistances minimums de base.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Profilage et monitoring des mouvements de population,</li> <li>○ Coordination des services essentiels de base et de la protection</li> <li>○ Identification des gaps et plaidoyers pour des réponses,</li> <li>○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l’environnement.</li> </ul>
Hors sites	<p><b>Familles d’accueil</b> : Ménages vivant en familles d’accueil dans les communautés hôtes</p>	<p><b>OS 2</b> : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l’amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Profilage et monitoring des mouvements de population,</li> <li>○ Identification des gaps et plaidoyers pour la provision de services pour les déplacés en familles d’accueil,</li> <li>○ Appui aux communautés hôtes,</li> <li>○ Planification et facilitation des solutions durables</li> <li>○ Mise en place de mécanismes de redevabilité,</li> <li>○ Sensibilisations continues des populations sur les VBG, le genre, la protection, le handicap, la redevabilité et l’environnement.</li> </ul>
	<p><b>Retournés</b></p>	<p><b>OS 2</b> : les populations affectées par les déplacements forcés vivant dans des sites, en familles d'accueil ou prêtes pour le retour ont accès à une assistance CCCM pour veiller au respect de leurs droits fondamentaux et à l’amélioration de leurs conditions de vie vis-à-vis de tous les secteurs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Enregistrement des retournés provenant des sites et familles d’accueil,</li> <li>○ Sensibilisations dans les zones de retour (cohésion sociale avec les autres communautés, sensibilisation des autorités locales etc.)</li> <li>○ Appui pour la vérification des parcelles pour appuyer les projets de construction / réhabilitation d’abris dans les zones de retour,</li> </ul>

### 6.3 Analyse des hypothèses, risques et mesures de mitigation

Thématique	Risques	Mesures de mitigation
<b>Sécurité</b>	Risque de circulation des armes et hommes en tenue	Un plaidoyer continu sera réalisé avec le cluster protection pour le respect du caractère civil et humanitaire des sites. Les gestionnaires de sites réaliseront des sensibilisations avec les communautés et les autorités locales sur la nécessité de sites « sans armes » en adaptant leurs messages selon les contextes socio-culturels.
	Accès limité aux sites à cause des risques sécuritaires (attaques, menaces)	L'accès sécurisé aux sites doit être assuré aux PDI et aux humanitaires grâce au plaidoyer en coordination avec CM Coord vis-à-vis des autorités nationales et locales. En cas de création de sites, le gestionnaire tient compte de ce risque dans le cadre de la planification du site.
<b>Risques de catastrophes naturelles</b>	Inondations dans les zones d'accueil des PDI (sites et familles d'accueil)	Les risques d'inondation sont pris en compte au travers notamment des activités de prévention des risques, plaidoyer pour le renforcement ou la mise en place du système de drainage, activités de sensibilisation pour le nettoyage des canaux d'évacuation des eaux.
	Incendies dans les zones d'accueil des PDI (sites et familles d'accueil)	Les risques d'incendie sont pris en compte par le biais notamment d'activités de prévention des risques, plaidoyer pour une mise en place de foyers améliorés, activités de sensibilisation des populations. En cas de création de sites, le gestionnaire tient compte de ce risque dans le cadre de la planification du site.
<b>Contraintes logistiques</b>	Accès humanitaire contraint par des défis logistiques (mauvais état des routes, inondations etc.)	Un plaidoyer est réalisé auprès du cluster logistique et de la MINUSCA concernant les contraintes logistiques notamment en saison des pluies, entraînant une réduction de l'accès humanitaire.
<b>Dimension socio-économique</b>	Discrimination pour l'accès aux services de base	L'accès aux services sociaux de base, à l'assistance humanitaire, aux moyens de subsistance doit être assuré à l'ensemble de la communauté, y compris les personnes à besoins spécifiques comme les personnes ayant un handicap, les personnes âgées, les femmes.
	Problèmes de cohésion sociale entre PDI et population hôte	Des sensibilisations doivent être réalisées afin que les liens entre les populations déplacées et les populations hôtes soient établis ou renforcés, notamment dans le cadre des initiatives locales de gouvernance.
		<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un plaidoyer est réalisé auprès du Protection Working Group et de la CMCoord pour que la sécurité soit renforcée sur les sites</li> </ul>

<p><b>Protection</b></p>	<p>Multiplication des incidents de protection dans les sites, y compris incidents de protection de l'enfance et violences basées sur le genre</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Un plaidoyer est également mené auprès du cluster protection pour que puissent être menées un monitoring de protection accompagné d'analyse de tendances,</li> <li>○ Sensibilisations réalisées par les comités protection avec l'appui et la participation des relais communautaires de protection et les partenaires du cluster protection sur les incidents de protection,</li> <li>○ Formation des gestionnaires de sites par les acteurs du cluster protection et des sous-clusters protection de l'enfance et violences basées sur le genre, pour renforcer leurs capacités de sensibilisation, prévention et plaidoyer en matière de protection, violences basées sur le genre et protection de l'enfance.</li> </ul>
--------------------------	---	---

## 7. Structure de coordination

La structure de coordination évoque les rôles et responsabilités des acteurs impliqués dans la gestion et la coordination des camps ainsi que les mécanismes de coordination.

### 7.1. Rôles et responsabilités :

#### 7.1.1 Le gouvernement

L'Etat centrafricain est l'Administrateur des sites sur son territoire. Il est, « conformément aux obligations et responsabilités des organismes souverains, chargé de fournir protection et assistance humanitaire au déplacés internes ressortissants [...] – y compris ceux vivant dans des camps ou des installations du même type. A ce titre, il définit la politique et la vision en matière de création et fermeture des sites conformément aux principes de protection. Dans les situations où les autorités sont incapables de fournir protection et/ou assistance à la population déplacée, les acteurs humanitaires ont le devoir d'aider l'Etat à s'acquitter de sa tâche. » Le gouvernement est représenté partout sur le territoire centrafricain par son organe de Projet d'Appui au Retour et à la Réintégration (PARET).

#### 7.1.2 Le Cluster National

En République centrafricaine, les clusters Shelter/NFI et CCCM sont fusionnés et constituent une seule structure de coordination. Cependant, les stratégies et outils de suivi sont élaborés de manière spécifique pour chaque secteur (CCCM d'une part et Shelter/NFI d'autre part). Les agences Lead du cluster sont le HCR (coordonnateur) et l'OIM (Co-lead).



## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

Le Cluster National, avec l'appui des partenaires de CCCM est responsable de l'élaboration de la stratégie CCCM et doit fournir les outils techniques et documentations nécessaires (tels que les SOP, plans d'action, notes d'orientation) pour faciliter les activités des acteurs de CCCM.

De même, le cluster a aussi pour rôle d'identifier les gaps et de mener les plaidoyers pour des interventions continues et coordonnées pour éviter les duplications entre les acteurs en s'aidant d'outils spécifiques de gestion d'information. Une matrice 4W est soumise aux acteurs à ces fins. Basé sur les informations transmises par les partenaires au cluster, et afin d'assurer une réponse plus efficace, holistique et rapide, le plaidoyer est réalisé auprès des différents clusters et acteurs humanitaires.

En outre, le cluster est également responsable du renforcement de capacités des acteurs CCCM et de la formation de formateurs des gestionnaires de sites. Le cluster s'assure que ce renforcement de capacités est également assuré dans les sites auprès des différents comités directeurs et sectoriels, des représentants de déplacés, des autorités locales et des leaders communautaires et religieux. Concernant les thématiques transversales, le cluster s'assure de la mise en œuvre du plan de protection transversale par les acteurs humanitaires et leurs partenaires.

### *7.1.3 Les Cluster Régionaux :*

Au niveau des préfectures (Admin 1), à l'image du cluster national fusionné CCCM et Shelter/NFI à Bangui, les sous-clusters régionaux sont actifs dans cinq zones du pays (Kaga-Bandoro, Bria, Bambari et Bangassou) afin de coordonner les activités CCCM et Shelter/NFI menées au niveau local.

Les découpages géographiques sont :

- Centre (Ouham, Kémo, Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran) ;
- Ouest (Nana-Mambéré, Mamabéré-Kadeï, Sangha-Mbaéré et Ouham-Pendé) ;
- Sud (Bangui, Ombélla-M'Poko, Lobaye) ; **Cluster National**
- Nord-Est (Hautte-Kotto, Vakaga) ;
- Est (Ouaka, Basse-Kotto) ;
- Sud-Est (Mbomou, Haut-Mbomou).

Les sous-clusters ont pour rôle :

- D'assurer le plaidoyer au niveau local (avec les autorités et la coordination humanitaire) pour faciliter la mise en œuvre des interventions,
- Coordonner les interventions des acteurs pour éviter les duplications ;
- Contextualiser les points d'action stratégiques en fonction des contraintes et réalités de chaque zone,
- Contribuer au partage et diffusion d'informations sur les alertes, distributions,
- Aider le cluster national à mieux identifier et comprendre les gaps d'intervention par zone.

#### *7.1.4 acteurs de CCCM*

Les acteurs de CCCM, en sites comme en dehors des sites, sont responsables de la gestion et de la formation de leurs équipes et partenaires d'implémentation. Ils s'assurent que les standards et principes humanitaires ainsi que les directives opérationnelles sont respectés et mis en œuvre. Conformément aux obligations incombant aux gestionnaires de sites, le contrôle des services et de leur qualité est assuré ainsi que la coordination des interventions sur les sites. Les gestionnaires mettent en place des mécanismes de participation, de consultation et d'autonomisation des communautés et sont responsables de l'entretien et de la maintenance des infrastructures des sites. Les informations et données multisectorielles et relatives au profilage sont collectées, gérées et partagées avec les clusters régionaux et le cluster national et les acteurs humanitaires.

#### *7.1.5 Le Strategic Advisory Group (SAG)*

Le Strategic Advisory Group (SAG) est un groupe de représentants d'agences et institutions qui constitue le Conseil d'Administration du Cluster. En Centrafrique les Clusters CCCM et Shelter/NFI ont le même SAG. Le SAG vise à conseiller, orienter et approuver les propositions stratégiques du Cluster National en lien d'une part avec les principaux objectifs de la réponse globale du Gouvernement et du Plan de Réponse Humanitaire (HRP), et d'autre part en appréciation des mécanismes de coordination, des outils de gestion et de partage des informations, et des plaidoyers. Le SAG est composé des membres experts issus du Gouvernement, des agences onusiennes, des ONG nationales et internationales. Les agences Lead et CO-lead du cluster sont des membres d'office.

Le SAG se réunit tous les deux mois pour discuter des progrès et des points d'actualité. Des réunions extraordinaires peuvent se faire en cas d'urgence ou de besoins. Les décisions issues des réunions seront rapportées dans un compte-rendu à partager avec les membres du cluster et sur les plateformes de publication.

## **7.2. Coordination et parties prenantes**

### *7.2.1 Mécanismes de coordination*

Les partenaires CCCM participent aux réunions de coordination nationales organisées à Bangui, et aux régionales dans les provinces pour partager des données et des informations pertinentes sur les activités réalisées ou en cours. Ils partagent également les alertes, le cas échéant, le plus rapidement possible. Le cluster est représenté à l'Inter-Cluster Coordination Group (ICCG) de manière hebdomadaire ainsi qu'au comité de pilotage du RRM. Afin de renforcer la qualité, la rapidité et l'efficacité de la réponse humanitaire, le cluster CCCM travaille en synergie avec notamment, les clusters protection, santé, éducation, WASH et sécurité alimentaire.

### *7.1.2 Les parties prenantes*

Les membres du Cluster sont des ONG, et agences des Nations Unies intéressées à la gestion de site ou intervenant dans un ou plusieurs sites. Les membres des clusters régionaux partagent régulièrement les informations avec le cluster national. Les partenaires du Cluster peuvent faire appel à la coordination du Cluster dans le cas d'un besoin en appui technique concernant la planification et la mise en œuvre de leurs activités. Chaque partenaire est tenu de faire le suivi et l'évaluation de ses projets pour apprécier si ses activités sont bien en ligne avec les objectifs et les orientations du Cluster, et appliquer des mesures correctives si nécessaire. Les organisations partenaires du cluster sont redevables auprès des bénéficiaires, du gouvernement Centrafricain et de leurs bailleurs. Une évaluation de la performance du Cluster doit être menée tous les ans avec l'appui du global CCCM cluster. Elle est articulée autour des fonctions essentielles du Cluster telles que définies par le Comité Permanent Inter-organisations (IASC) et de la redevabilité envers les populations affectées.

### *7.2.2 Structures de leadership existantes au sein des déplacés*

Dans les sites, les structures existantes sont les suivantes :

- Comités directeurs,
- Comités sectoriels (WASH et protection en priorité, puis dépendamment des besoins Education, Sécurité Alimentaire, Entretien abris),
- Comités de jeunes, de femmes...

En dehors des sites, les structures existantes sont les représentants de déplacés ainsi que les comités de jeunes, de sages ou même de femmes.

Les partenaires CCCM s'appuient sur ces structures existantes dans le cadre de leurs activités afin d'assurer une bonne compréhension et évaluation des besoins des populations affectées et en vue de renforcer les structures de leadership existantes et l'autonomie des populations concernées.

## **7.3 .Gestion de l'information et groupe de travail IM**

Le Gestionnaire de l'information du cluster CCCM assure la cohérence et la validité des outils, des données et des produits disséminés et participe au Groupe de travail technique IMWG qui apporte l'appui nécessaire. La stratégie de gestion de l'information définit les fonctions essentielles qui sont demandées aux gestionnaires de l'information, afin d'appuyer et de soutenir les mécanismes de coordination, de suivi et de déploiement des opérations liées aux activités du cluster (voir annexe sur la stratégie de gestion d'information). Le cluster effectue le suivi des activités réalisées en sites et hors sites via des matrices de suivi, et notamment matrice 4W. Le cluster tiendra une base de données des rapports partagés par les partenaires.

## 8. ANNEXES

### 8.1 Annexe 1 : Termes de références du cluster national CCCM -Shelter/NFI en RCA

En RCA, la coordination des deux clusters CCCM et Shelter/NFI est fusionnée en un cluster unique. L'objectif principal du cluster est de coordonner la délivrance des services humanitaires en CCCM et Shelter/NFI dans le respect de la protection des populations affectées. Le cluster a été activé depuis 2014 en RCA pour coordonner les interventions en CCCM et Shelter-NFI en support au gouvernement centrafricain. La coordination du cluster est assurée par le HCR en tant qu'agence Lead et l'OIM en tant que Co-Lead.

#### Responsabilités générales

Dans la lignée de l'agenda transformatif de l'IASC, le HCR et l'OIM en tant que Leads du cluster sont responsables vis-à-vis du Coordinateur humanitaire de faciliter, au niveau du cluster, un processus destiné à soutenir la fourniture de services humanitaires, partager les informations, faire le suivi et le *reporting* et élaborer des plans stratégiques de réponses à toutes les phases d'intervention humanitaire de l'urgence à la transition vers les solutions durables.

#### Responsabilités spécifiques

##### ➤ **Soutenir et coordonner la fourniture de Services**

- Mettre en place une plateforme pour garantir que la fourniture des services est menée conformément aux priorités stratégiques retenues telles que mentionnées dans le Plan de Réponse stratégique de RCA,
- Développer des mécanismes pour éviter les duplications et les lacunes dans la fourniture des services,
- Garantir que la protection est intégrée dans l'assistance CCCM et Shelter/NFI,
- Développer des outils spécifiques d'évaluation et d'information et les diffuser au sein d cluster et toute la communauté humanitaire selon les besoins.

##### ➤ **Appuyer la prise de décision stratégique du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays pour la réponse humanitaire**

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

- Evaluation des besoins et analyse des lacunes dans la réponse (à travers les secteurs et dans le secteur).
- Analyse pour identifier et adresser les lacunes, obstacles, duplications et problématiques transversales (émergents).

### ➤ Planification et développement stratégique

- Développer une stratégie pour chaque préfecture/aire prioritaire identifiée qui soutienne directement la réalisation des priorités stratégiques du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays,
- Appliquer et adhérer aux lignes directrices et standards existants,
- Clarifier les demandes de financements, priorisations et contributions du cluster pour les considérations de financement humanitaire globales du Coordinateur Humanitaire (Ex. *Flash Appeal*, CAP, CERF, *Emergency Response Fund/ Common Humanitarian Fund*)
- Soutenir l'identification de solutions durables et organiser le démantèlement et la fermeture des sites.

### ➤ Suivi et reporting

- Faire le suivi et le *reporting* de la mise en œuvre de la stratégie du cluster et ses résultats, en recommandant des actions correctives quand nécessaire.
- Collecter, analyser et diffuser les statistiques des données de populations et sur les sites.

### ➤ Plan de contingence/ préparation/ renforcement des capacités

- Un renforcement des capacités sera assuré en particulier afin de mettre en place une capacité nationale nécessaire pour permettre un désengagement et un retrait responsable une fois que cela sera possible ou dans le cas d'une évacuation des acteurs humanitaires internationaux,
- Plan de contingence préparé en fonction de l'évolution des scénarios (politiques, sécuritaires, saison des pluies, etc.).

### ➤ Plaidoyer

- Identifier les messages de plaidoyer pour contribuer aux actions de plaidoyer du Coordinateur Humanitaire/ de l'Equipe Humanitaire Pays.
- Mener des activités de plaidoyer de la part des membres du cluster et de la population affectée.



## Structure du cluster

Pour fournir un soutien approprié et assurer une coordination efficace, le partage de l'information et le suivi des actions décidées conjointement par les agences des NU, les ONG et le Cluster CCCM, le HCR et l'OIM mettent à disposition une équipe de soutien pour le cluster. L'équipe de soutien est basée à Bangui et est composée d'un agent du HCR désigné qui agit en qualité de Coordinateur du Cluster, un autre membre du HCR qui fournit un soutien global à la Coordination, ainsi qu'un agent de l'OIM qui remplit le rôle de Co-Lead du cluster.

### **Les Responsabilités de l'agence responsable du cluster comprennent mais ne se limitent pas à :**

- Le Coordinateur du cluster est responsable de la réponse des secteurs CCCM et Shelter/NFI à la crise humanitaire. Le coordinateur du cluster doit s'assurer de l'inclusion de tous les partenaires humanitaires-clé du secteur, dans le respect de leurs mandats et des priorités de leurs programmes. En collaborant, les membres du cluster identifieront les besoins globaux pour faire face aux besoins en CCCM et Shelter/NFI. Le cluster retiendra (et établira si nécessaire) des standards et des lignes directrices pour faciliter l'opérabilité pour garantir que les activités soient menées rapidement et efficacement,
- Instaurer une coordination et un partage de l'information actifs et cohérents entre le responsable du cluster à Bangui et des mécanismes de cluster régionaux s'il y en a, ainsi qu'avec d'autres mécanismes de coordination et avec les Clusters CCCM et Shelter/NFI globaux.
- Représenter le cluster dans tous les forums de coordinations humanitaires et à l'externe, auprès des donateurs, du Gouvernement et d'autres représentants,
- Faire le suivi de la mise en œuvre du Plan Stratégique de Réponse,
- Faire la liaison avec les donateurs et d'autres parties prenantes si nécessaire, en particulier pour souligner les lacunes, les opportunités et les défis liés à l'assistance humanitaire,
- Fournir du soutien administratif aux opérations du cluster, agenda, comptes-rendus, invitations, listes de contact, organisation de réunions et publication de tous les produits d'information pertinents du cluster.

### **Les responsabilités de l'Agence co-facilitatrice du cluster comprennent mais ne se limitent pas à :**

- Un point focal de l'OIM agira en qualité de Co-Lead. Le Co-Lead fournira un soutien au coordinateur du cluster grâce à son expérience, expertise et ses compétences en programmation CCCM et abris-NFI.

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

- Présider les réunions du Cluster en l'absence du coordinateur du cluster (diffusion des comptes-rendus, agendas, invitations, etc.) et participer au suivi des actions à mener après chaque réunion du cluster en coordination avec les autres clusters ou d'autres mécanismes si nécessaire (Ex. inter-clusters),
- Soutenir le coordinateur du cluster et les partenaires dans la collecte et l'analyse des données afin de fournir des informations actualisées sur les besoins et la réponse en CCCM et abris-NFI,
- Assurer avec l'agence lead la représentation du cluster dans les mécanismes de coordination humanitaire et auprès du gouvernement et des bailleurs,
- Travailler avec l'agence Lead du cluster dans la préparation de demandes d'allocations financières telles que le CHF et le CERF pour soumission aux membres du cluster et la diffusion d'informations relatives clé.
- Coordonner avec l'agence responsable du cluster dans le renforcement des capacités des membres du cluster au niveau national et dans d'autres zones prioritaires identifiées.

### Membres

Les membres du Cluster CCCM-Abris-NFI en RCA sont toutes les agences des Nations Unies, ONG Nationales et Internationales, autorités gouvernementales et autres partenaires fournissant des services CCCM et Shelter/NFI en RCA.

## 8.2 Annexe 2 : Termes de références du cluster régional CCCM -Shelter/NFI en RCA

Un sous-cluster Régional est actif uniquement au sein d'un découpage géographique attribué.

### Responsabilités spécifiques

#### ➤ **Soutenir et coordonner la fourniture de Services**

- Organiser des réunions de coordination
- Développer des mécanismes pour éviter les duplications et les lacunes dans la fourniture des services,
- Garantir que la protection est intégrée dans l'assistance CCCM et Shelter/NFI,
- Faire appliquer des outils spécifiques d'évaluation et d'information et faire évaluer les besoins et analyse des lacunes dans la réponse.

#### ➤ **Suivi et reporting**

- Faire le suivi et le *reporting* de la mise en œuvre de la stratégie du cluster et ses résultats, en recommandant des actions correctives quand nécessaire.
- Collecter, analyser et diffuser les statistiques des données de populations et sur les sites.
- Soutenir les missions d'évaluation
- Faire suivre, et faire appliquer les différentes stratégies et outils de gestion des informations développés par le Cluster National

### Structure du cluster régional

#### ➤ **Le Lead**

Le lead est de préférence un représentant des Agences Leads. Soit un personnel du HCR ou de OIM. A défaut de la présence de l'une de ces agences, une ONG sera désignée à cet effet pour jouer ce rôle.

#### ➤ **Les Membres**

Les membres du Cluster Régional CCCM-Shelter/NFI sont toutes les agences des Nations Unies, ONG Nationales et Internationales, autorités gouvernementales et autres partenaires fournissant des services CCCM et Shelter/NFI dans une localité donnée.

## 8.3 Annexe 3 : Termes de références du Strategic Advisory Group (SAG)

Le Strategic Advisory Group (SAG) est un groupe de représentants d'agences et institutions qui constitue le Conseil d'Administration du Cluster. En Centrafrique les Clusters CCCM et Shelter/NFI ont le même SAG. Le SAG vise à conseiller, orienter et approuver les propositions stratégiques du cluster national en lien d'une part avec les principaux objectifs de la réponse globale du gouvernement et du Plan de Réponse Humanitaire (HRP), et d'autre part en appréciation des mécanismes de coordination, des outils de gestion et de partage des informations, et des plaidoyers. Le SAG est composé des membres experts issus du gouvernement, des agences onusiennes, des ONG nationales et internationales. Le coordonnateur et le Co-lead du cluster sont membres d'office du SAG.

### 1. Membres du SAG :

- 1 Représentant du Ministère l'Action Humanitaire et de la Réconciliation ;
- 1 Représentant des organisations réalisant la gestion des sites ou menant des activités abris-NFI
- Le Coordinateur et le co-lead du Cluster ;
- 1 Représentant du HCR,
- 1 Représentant de l'OIM,
- 1 Représentant des Bailleurs de fonds,
- D'autres partenaires pourront être appelés à participer au SAG, en fonction de l'agenda et des expertises requises.

### 2. Actions du SAG :

- En accord avec le plan de Réponse Global du Gouvernement et le plan de Réponse Humanitaire Pays, identifier les priorités stratégiques des secteurs CCCM et Shelter/NFI et définir des orientations communes,
- Contribution à la définition des outils de gestion de l'information afin d'identifier au plus vite les lacunes et les priorités en matière de Shelter/NFI et gestion/coordination des sites ;
- Veiller à la poursuite et au renforcement des réalisations communes et à la bonne mise en œuvre des stratégies conjointes (renforcement des capacités partenaires),
- Assurer un plaidoyer commun pour combler les lacunes identifiées dans le secteur.

### 3. Fonctionnement du SAG:

## Stratégie CCCM 2024 du cluster CCCM en République centrafricaine – Janvier 2024

Le SAG se réunit de manière trimestrielle et ad-hoc pour discuter de points de coordination à l'ordre du jour, définis préalablement par le Cluster pour répondre à des questions urgentes.

- Ce groupe de travail, dont les membres ne devraient pas dépasser le nombre de 7 personnes pour des raisons d'efficacité, peut être facilité par le Coordinateur du cluster (ou en son absence, par son co-lead) et co-présidé de préférence par le représentant du gouvernement,
- Les réunions seront agendées et planifiées par consensus. Les décisions du SAG doivent être dans la mesure du possible être prise sur la base d'un consensus.
- Les décisions seront rapportées dans une minute de réunion qui sera partagée avec les membres du Cluster Abri/NFI/CCCM et sur le site web.



## 8.4 Annexe 4 : caractère civil et humanitaire du site

Un site est un espace humanitaire civil.

**Il ne peut être militarisé.**

- Aucun militaire ou membre de groupes armés ne peut rentrer dans le site (pour se reposer, accéder aux installations du site, visiter sa famille ou même traverser) – les familles des militaires ne doivent pas vivre dans le site mais en-dehors dans un autre endroit.
- Aucune arme dans le site. Pas de mine dans le site.
- Pas de taxation illégale des déplacés dans ou autour du site.
- Pas de violence envers la population du site.
- Pas de recrutement pour les combats ou tout autre activité de résidents du site -en particulier les enfants- dans les groupes armés ou les FACA.
- Pas d'opérations militaires dans ou autour du site.

## 8.5 Annexe 5 : stratégie de gestion de l'information

La gestion d'information du cluster est fondamentale en tant qu'outil de coordination pour faciliter la délivrance des services humanitaires. Les principaux objectifs de la gestion d'information du cluster en RCA sont les suivants :

1. Permettre le suivi de la délivrance des services humanitaires en lien avec la stratégie et les actions prioritaires du cluster ,
2. Faciliter la prise de décision stratégique et opérationnelle grâce à une meilleure connaissance des besoins, de la présence opérationnelle des partenaires et des gaps,
3. Permettre le suivi et l'évaluation de la performance du cluster,
4. Renforcement des capacités des partenaires du cluster en termes de gestion d'information et d'évaluations.

Différents outils sont mis en place en RCA dans le cadre de la gestion d'information du cluster.

### 1. Matrice 4W

<i>Objectifs</i>	<i>Source d'information</i>	<i>Fréquence</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Permettre une meilleure connaissance de la présence opérationnelle des acteurs CCCM par zone (sous-préfecture)</li> <li>• Eviter les duplications d'interventions en fonction des services délivrés par les acteurs CCCM,</li> <li>• Identifier les gaps de présence des acteurs et des services délivrés,</li> <li>• Faire un plaidoyer pour combler les gaps d'intervention.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Outil Kobo que les partenaires doivent remplir pour signaler leur présence opérationnelle par zone et les activités menées,</li> <li>• Fichier Excel à compléter par les partenaires pour signaler leur présence opérationnelle,</li> <li>• Analyse des données et rapportage dans un tableau de bord.</li> </ul>	Trimestrielle

## 2. Tableau de bord de réalisations

<i>Objectifs</i>	<i>Source d'information</i>	<i>Fréquence</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre le suivi des indicateurs de réalisation des partenaires du cluster CCCM en fonction des objectifs sectoriels du cluster,</li> <li>Connaitre le taux de réalisation de chaque partenaire CCCM par zone,</li> <li>Faire un plaidoyer pour accélérer la délivrance des services et identifier des partenaires pour combler les gaps de réalisations CCCM en fonction des objectifs définis dans le HRP,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Outil Kobo (couplé à la matrice 4W) que les partenaires doivent remplir pour renseigner les réalisations CCCM et Shelter/NFI en fonction des objectifs et indicateurs du HRP.</li> <li>Analyse des données et rapportage dans un tableau de bord.</li> </ul>	Trimestrielle

## 3. Profil de sites "Site Profile"

<i>Objectifs</i>	<i>Source d'information</i>	<i>Fréquence</i>
<ul style="list-style-type: none"> <li>Permettre une meilleure connaissance des besoins humanitaires sectoriels au niveau des sites et lieux de regroupement.</li> <li>Améliorer la connaissance de l'état de fonctionnalité des services de base sur les sites,</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Indicateurs sectoriels de suivi harmonisés et renseignés par les gestionnaires de sites,</li> <li>Appui de la DTM pour collecter les informations auprès des gestionnaires de chaque site</li> <li>Production des sites profiles à une fréquence mensuelle</li> </ul>	Trimestrielle

#### 4. Factsheet des interventions

En plus des outils énumérés (tableaux de bord, 4W), des factsheets seront réalisées à partir de l'année 2024 à une fréquence bimestrielle (tous les 2 mois) pour mettre l'accent sur des éléments suivants :

- Un aperçu général de la situation des sites et lieux de regroupement (nombre de sites, sites fermés et causes, nouveaux sites ouverts etc...et nombre de PDI),
- Développements généraux du contexte sécuritaire, humanitaire ayant impacté les activités CCCM (chocs récents),
- Récapitulatif des réalisations phares des partenaires CCCM et des leçons apprises,

#### 5. Renforcement des capacités des partenaires CCCM

La stratégie de gestion d'information du cluster inclut également le renforcement des capacités des partenaires en gestion d'information. Ceci inclut :

- La formation des acteurs CCCM pour améliorer les outils d'enregistrement des PDI sur les sites et lieux de regroupement,
- Renforcement des capacités des acteurs CCCM pour les sites profiles,
- Harmonisation des outils de suivi des alertes chocs (insécurité / inondations) pour les acteurs CCCM et renforcement des capacités sur ces outils.
- Renforcement de capacités sur les outils kobo de suivi des besoins / indicateurs du cluster (4W, taux de réalisation des activités etc.).

#### 6. Contributions aux autres mécanismes de gestion d'information

L'unité de gestion d'information du cluster restera en étroite collaboration avec l'Information Management Working Group (IMWG) sous le leadership d'OCHA. Le cluster continuera à collaborer avec les acteurs impliqués dans la gestion d'information tels que la DTM, la MSNA et le RRM.

## 8.6 Annexe 6 : plan de travail annuel du cluster en 2024

<b>STRATEGIE DU CLUSTER</b>	
Elaboration des stratégies CCCM et Abris-NFI	Annuelle
Elaboration de fiches techniques pratiques en annexes (typologie des abris, composition des kits abris-NFI et bordaux de coûts)	Semestriel
<b>GESTION DE L'INFORMATION ET REPORTING</b>	
Mise à jour des outils de collecte de données : <ul style="list-style-type: none"> <li>▪ 4W</li> <li>▪ Réalisations trimestrielles abris-NFI</li> <li>▪ Etat des stocks</li> </ul>	Annuelle
Mise à jour des dashboard 4W (CCCM et abris-NFI)	Trimestrielle
Mise à jour des dashboard de réalisations (CCCM, abris-NFI) et cartes	Trimestrielle
Production de factsheet CCCM et abris-NFI	Bimestrielle (deux fois par mois)
Développement de « Site Profile » avec l'appui de la DTM	Trimestrielle
Mise à jour des données de population sur les sites et en familles d'accueil (CMP)	Mensuelle
Appui aux autres mécanismes de gestion d'information (DTM, MSNA pour la facilitation de la collecte des données /utiles/précises)	Continu
Développement d'outils de soutien aux partenaires (formulaires PDM Abris-NFI, outil de profilage etc.)	Continu
Visibilité du cluster – Publications sur les sites web du cluster Abris-NFI et ReliefWeb	Continu

<b>REUNIONS DE COORDINATION</b>	
Réunions de coordination du cluster CCCM-Abris-NFI à Bangui	Bimensuelle
Participation aux réunions des clusters régionaux (en ligne ou en présentiel)	Bimensuelle
Co-facilitation de la réunion CMP	Mensuelle
Participation aux réunions de l'ICCG	Hebdomadaire
Organisation de réunions du Strategic advisory Group (SAG)	Trimestrielle
Participation aux réunions IMWG	Bimensuelle
Participation aux réunions des autres clusters	Selon l'ordre du jour
<b>PLAIDOYERS ET RELATIONS EXTERNES</b>	
Suivi des gaps et plaidoyers pour les interventions des partenaires (matrice de suivi des alertes et 4W)	Continu
Production de notes de plaidoyer pour les bailleurs en collaboration avec les PI / PSU et rencontre bailleurs	Semestrielle
<b>SOUTIENS AUX CLUSTERS REGIONAUX</b>	
Formations (En continu à distance et/ou en présentiel)	Trimestrielle
Identification de partenaires complémentaires dans le cadre de la localisation à encourager	Continu
Contextualisation stratégique du CCCM mobile par les clusters régionaux	Continu
Atelier national du cluster	Semestrielle
<b>RENCONTRES BILATERALES</b>	
Réunions de mise au point avec les représentants (HCR et OIM)	Trimestrielle Ad-Hoc
Réunions de consultation avec les global clusters (selon les agendas des global clusters)	Trimestrielle Ad-Hoc
Réunions de mise au point avec OCHA	Trimestrielle Ad-Hoc